

Monsieur Alain Ribaux  
Chef du Département de la  
justice, de la sécurité et de la  
culture  
Château  
Rue de la Collégiale 12  
2000 Neuchâtel

28 janvier 2020

**Versement direct de la Loterie Romande à l'Etat**

Monsieur le Chef de Département,

Nous avons bien reçu votre lettre du 20 janvier 2020. Nous vous remercions de vos précisions sur la suite de la procédure concernant la révision de la LEAC. Nous attendons avec intérêt le compte-rendu de la Journée de la Culture du 23 mars 2019.

Nous nous adressons à nouveau à vous, à propos cette fois d'un autre objet concernant l'Etat et la Loterie Romande (LoRo).

Notre association a eu vent d'un projet émanant d'un ou plusieurs canton(s) visant à rendre possible le prélèvement de 30% des bénéfiques de la Loterie Romande directement par l'Etat.

Qu'en est-il? Où en sont les démarches? Quelle forme prendront-elles? Les sommes perçues directement seraient-elles affectées à des buts similaires à ceux de la LoRo? Ceci tout particulièrement dans le canton de Neuchâtel.

Notre association est composée de membres actifs professionnellement dans le domaine du théâtre. Leur travail est certes soutenu par les pouvoirs publics, mais la part de la LoRo dans les budgets est prépondérante. Sans l'appui de la LoRo, rien ne serait possible.

Vous comprendrez-donc que notre association ne peut pas rester insensible à un projet de « nouvelle donne » en matière de soutien aux activités culturelle.

Il en va de la poursuite et du développement des activités culturelles dans le canton.

Nous vous remercions de votre attention et, dans l'attente de votre réponse, vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Aurore Faivre  
Présidente

Muriel Matile  
Membre du comité